

Recherche et développement en déminage



Le Centre canadien des technologies antimines

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, la plus grande partie des recherches portant sur les technologies de déminage a visé à accroître la rapidité et l'efficacité du déminage militaire. Les forces militaires ont pour objectif d'assurer un passage sûr pour le transport de troupes et d'équipement militaire lourd à travers des champs de mines. Toutefois, la technologie du déminage militaire n'a pas toujours aidé au déminage humanitaire, car celui-ci exige la décontamination de superficies beaucoup plus grandes et des taux de déminage avoisinant 100 %.

Afin de favoriser les activités de recherche-développement dans le domaine des technologies de déminage humanitaire, le Canada a créé en 1998 le Centre canadien des technologies antimines (CCTAM), qui est maintenant situé au Centre de recherches pour la défense de Suffield (CRDS), en Alberta. Cette initiative conjugue les compétences et les installations militaires du ministère de la Défense nationale (MDN) et les ressources dont dispose Industrie Canada pour faire appel à l'esprit d'entreprise et d'innovation des sociétés privées canadiennes.

Étant situé tout près du CRDS, le Centre a accès à des installations avancées de mise à l'essai et d'évaluation sur les terrains d'expérimentation de Suffield et il peut tirer parti du programme internationalement reconnu du CRDS dans le domaine de la recherche-développement antimines.

C'est Industrie Canada qui joue le rôle directeur pour ce qui concerne la commercialisation et le marketing des technologies canadiennes déjà au point. Grâce à la participation du Programme de partenariats technologiques d'Industrie Canada, les entreprises possédant de nouvelles technologies prometteuses en matière de déminage humanitaire peuvent obtenir de l'aide pour commercialiser leurs produits.

Le CCTAM a pour mandat d'accroître la rapidité et l'efficacité des technologies de déminage humanitaire et d'en abaisser le coût. Afin de s'acquitter de ce mandat, le Centre mettra l'accent sur les activités suivantes:

- recherche-développement (R-D);
- adaptation de l'équipement militaire;
- acquisition et diffusion de renseignements techniques
- réalisation d'essais et d'évaluations;
- recherche de solutions de rechange aux capacités en mines antipersonnel;
- commercialisation des technologies pertinentes

Le montant total des dépenses consacrées au démarrage et au fonctionnement du CCTAM pendant la première année d'existence du Fonds canadien contre les mines s'est établi à 1,1 million de dollars, et les travaux mentionnés ci-après et relevant des domaines présentés précédemment ont été effectués.

Recherche-développement

On a entrepris cette année une étude de délimitation afin que le Centre dispose d'un plan directeur pour son programme de recherche-développement. Les auteurs du rapport ont passé en revue l'éventail des technologies applicables et ont recommandé que la recherche soit axée sur la découverte de méthodes plus efficaces de détection et de neutralisation des mines, et de protection des démineurs. Parmi les projets, mentionnons :

- l'acquisition de technologies permettant d'étudier les blessures tissulaires provoquées par l'explosion de mines. On prévoit que cette technologie sera en place et que les tests préliminaires sur l'explosion de mines seront